



Projet : Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Titre du poste :	Recrutement d'un consultant ou d'une consultante en vue de la réalisation du schéma directeur de déconcentration du MPCE
Lieu d'affectation :	Port-au-Prince, Haïti
Domaine d'intervention :	Gouvernance
Type de contrat :	Individual Contract (IC)
Niveau du poste :	National Consultant
Langues requises :	Français
Durée du contrat :	120 jours

1. MISE EN CONTEXTE

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) manifeste une grande volonté pour engager la réforme institutionnelle et technique de son administration. Pour ce faire, il met l'accent sur la déconcentration territoriale de ses services. Cette disposition s'inscrit dans le sillage de la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle pour être plus performant. A cet effet, conformément aux prescrits constitutionnels (art. 85, 86, 87.4, 209), ce ministère enclenche un vaste programme de reformatage institutionnel en vue de changer le mode de fonctionnement de ses structures territorialement déconcentrées.

Cette disposition du MPCE s'appuie sur les directives du Programme de Modernisation de l'État (PME) 2018/2023. La mise en œuvre de la politique de déconcentration ministérielle ne peut se faire sans

un cadre de cohérence. Le schéma directeur de déconcentration que nous appelons à élaborer guidera le processus de déconcentration du MPCE à travers les territoires.

Aujourd'hui, l'ensemble des actions des directions départementales présage qu'il s'agit de structures isolées. Dans la perspective d'adresser cette problématique, les autorités du MPCE promeuvent un nouveau modèle institutionnel. Ce nouveau modèle institutionnel tient compte des « **Feuilles de route¹ départementales ainsi que leur synthèse de déconcentration du MPCE** ».

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT) qui est un projet du gouvernement haïtien d'une durée de 5 ans, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD. Il est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD. Ce projet a pour objectif ultime d'appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuie globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforce la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Cette consultation concourt à l'atteinte de plusieurs objectifs, à savoir :

- réviser et actualiser, le cas échéant, les feuilles de route de déconcentration du MPCE ;
- proposer sur la base des documents administratifs un fluxogramme des rapports entre les directions techniques centrales et les directions départementales

¹ Ces feuilles de routes ont fait l'objet d'une étude en 2019 : Conception et rédaction de feuilles de route destinées au Renforcement et à la redynamisation des directions départementales du Ministère de la Planification Et De La Coopération Externe (MPCE)

- proposer une stratégie pour l'intégration du genre dans le schéma de déconcentration du MPCE
- proposer un recadrage du rôle de l'Unité de coordination des Directions Départementales en appui à la Direction Générale
- revisiter le canevas de tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la déconcentration du MPCE ;
- élaborer le document du schéma directeur de déconcentration du MPCE

3. PARTIES PRENANTES

Le PNUD et la Direction générale du Ministère de la Planification délèguent, à travers le projet AGLDT, à la Direction de l'aménagement du territoire et du développement local et régional (DATDLR), appuyée par l'Unité de Coordination des Directions Départementales (UCDD), qui aura la tâche de suivre les travaux du consultant. Seront associées, bien évidemment, les directions départementales ainsi que les directions techniques du MPCE, les organismes sous tutelle notamment le Conseil national des coopératives (CNC), le Centre national de l'information géospatiale (CNIGS) et les bureaux des Délégations et des Vice-délégations.

4. PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les principales activités de la consultation se résument ainsi :

1. Réunion de cadrage et de compréhension du mandat
2. Élaboration des outils de travail
3. Recherche documentaire
4. Travail conceptuel sur la structuration du schéma directeur
5. Rencontres en binôme avec les directeurs techniques et administratifs
6. Réunions spécifiques avec le Directeur général (UCDD)
7. Réunions spéciales avec le Ministre ou les membres de son cabinet désignés
8. Actualisation du tableau de bord de suivi de la déconcentration du MPCE
9. Stratégie pour l'intégration du genre dans le schéma de déconcentration
10. Élaboration du document du schéma directeur de la déconcentration du MPCE
11. Rencontres de restitution intermédiaires et finales
12. Élaboration des présentations PowerPoint

5. LIVRABLES ATTENDUS

Le Consultant fournira au projet AGLDT les livrables suivants sur support papier et électronique :

1. Note de compréhension du mandat et calendrier d'exécution du mandat de la consultance
2. Notes méthodologiques pour la réalisation de travail
3. Le tableau de bord révisité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la déconcentration du MPCE
4. Un rapport sur les différentes étapes de la conduite de l'étude
5. Le rapport d'étude : Schéma directeur de déconcentration du MPCE
6. Les présentations PowerPoint
7. La liste et références des personnes et institutions rencontrées

6. ORGANISATION DES LIVRABLES

Livrable 1	Note méthodologique révisée avec calendrier d'exécution
Livrable 2	Suivi et évaluation et actualisation du tableau de bord de suivi de la déconcentration du MPCE accompagné d'un rapport sur les différentes étapes de la conduite de l'étude
Livrable 3	Rapport préliminaire de l'étude et une séance de restitution en atelier avec les parties prenantes
Livrable 4	Rapport final consolidé avec la liste et références des personnes et institutions rencontrées

7. DUREE DE LA CONSULTATION

Le mandat s'exécutera sur une période de cent-vingt (120) jours.

8. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT (E)

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en planification, sciences du développement, aménagement du territoire et autres domaines connexes

- Au moins dix (10) ans de travail en lien avec l'administration publique haïtienne et une connaissance avérée du cadre de décentralisation en Haïti (constitution 1987)
- Expérience d'au moins 10 ans dans la conduite de processus de planification de développement participatif ;
- Familiarité avec l'environnement institutionnel haïtien ainsi que le territoire haïtien ;
- Connaissance du cadre légal et institutionnel de la planification en Haïti et, en particulier de la planification territoriale ;
- Maîtrise du Français et bonne capacité de rédaction.
- La candidature féminine est vivement encouragée.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour appliquer, les intéressés devront soumettre les documents suivants :

- Une proposition technique incluant une méthodologie, un plan de travail détaillé et un calendrier indicatif des activités ;
- Un CV détaillé signé soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés ;
- Les copies de diplômes ou de certificats attestant les compétences requises ;
- Un engagement de disponibilité à réaliser la prestation au cours de la période indiquée ;
- Une proposition financière complète signée.

10. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Paie ment	Réalisation des travaux	Date de soumission
20%	Livrable 1	5 jours ouvrables après signature du contrat
20%	Livrable 2	6 semaines après validation du livrable 1
40%	Livrable 3	6 semaines après validation du livrable 2
20%	Livrable 4	3 semaines après validation du livrable 3